

## CONSEIL DE GESTION

### Grand Salon

#### Procès-Verbal de la séance du 26/09/2024 à 14h00

**Enseignants présents :** Sylvie BEPOIX, Manuel BORREGO, Paul DIETSCHY, Séverine EQUOY-HUTIN, Benjamin GOLDLUST, Margareta KATSBERG, Philippe LAPLACE, Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE, Yohan SAHRAOUI, Maria SANAHUJA, Carolane SANCHEZ, Michel SAVARIC

**Enseignants ayant donné procuration :** Margareta KASTBERG.

**Personnels BIATSS présents :** Catherine AYMONIER, Marie-Pascale BEHRA, Sébastien JACQUOT, Myriam SCHOEN, Philippe SIGNORET, Gilles VUIDEL

**Personnels BIATSS ayant donné procuration :** Frédérique BAEHR, Martial CAVATZ,

**Etudiants présents :** Sasha ABDUL-RAZEK, Maxime CONTE, Arthur LEFEBVRE-DULMET, Xavier MATHIS

**Membres de Droit :** Nadège CHEVRE, Responsable des Services Administratifs.

**Membres invités :** Cléa BRUNEL, Secrétaire de Direction.

Le quorum étant atteint, le doyen ouvre la séance à 14h10.

#### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV du Conseil de Gestion du 27/06/24 (document ci-joint)
2. Présentation des nouveaux assesseurs aux études et à la recherche
3. Campagne d'emplois 2025 - demandes EC-E et PARF au collegium SHH (documents ci-joints)
4. Problématique de l'organisation des examens et du calendrier universitaire : mise en place de groupe(s) de travail
5. Création d'un nouveau parcours de master en Info-Com (documents ci-joints)
6. Statuts et calendrier de la mise en place de l'EPE (documents ci-joints)
7. Budget de l'année 2025 (documents à venir)
8. Présence des forces de l'ordre dans les bâtiments de l'UFR SLHS
9. Accueil des étudiantes et étudiants internationaux

10. Point sur les effectifs étudiants (documents pour comparaison entre sept 2024 et sept 2023)

11. Questions diverses : autres questions à transmettre à Cléa BRUNEL au plus tard le 25 septembre 2024.

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de Gestion du 27 juin 2024.

**Pascal DUCOURNAU** : Plusieurs points sont inscrits à l'ordre du jour. Ce conseil de gestion sera suivi d'un conseil de gestion restreint dédié à la validation des primes. Je vous invite à consulter le procès-verbal du conseil de gestion du 27 juin dernier et à signaler toute correction que vous souhaiteriez apporter.

**Philippe LAPLACE** : À la page 5, il convient de remplacer le mot "votation" par "rotation".

**Pascal DUCOURNAU** : Le document n'est pas paginé. Avez-vous d'autres observations concernant le procès-verbal du conseil de gestion du 27 juin 2024 ? S'il n'y a pas d'autres commentaires, quelqu'un s'oppose-t-il à son adoption ? Y a-t-il des abstentions ? Deux abstentions sont enregistrées. Le procès-verbal est réputé adopté avec 2 abstentions.

2. Présentation des nouveaux assesseurs aux études et à la recherche

**Pascal DUCOURNAU** : Un point sur les nouveaux assesseurs qui ont rejoint l'équipe de direction. Carolane Sanchez a succédé à Sylvie Bepoix en tant qu'assesseure aux Études, tandis que Manuel Borrego a pris la relève de Laurence Gaida en tant qu'assesseur à la Recherche. Je vous remercie pour cette prise de fonction. Plusieurs actions ont déjà été engagées. Je vous invite à vous présenter.

**Manuel BORREGO** : Cette fonction m'a été confiée avec pour objectif, je pense, d'apporter plus de visibilité et de clarté à la recherche. De nombreuses actions seront menées au cours de l'année, notamment des séminaires et des colloques. Il est essentiel de relancer ou d'initier des collaborations, et de travailler en synergie avec les laboratoires afin de renforcer cette entité qui nous est chère à toutes et à tous. Je poursuivrai la publication de la *Lettre des Lettres* pour garantir une continuité. Si vous avez des suggestions ou des remarques, je suis à votre disposition pour encourager des initiatives utiles à nos activités de recherche.

**Pascal DUCOURNAU** : Tu vas bientôt convoquer la commission de recherche.

**Manuel BORREGO** : Les questions soulevées au sein de l'UFR SLHS doivent être abordées avec modestie.

**Pascal DUCOURNAU** : Merci, Manuel

**Carolane SANCHEZ** : Carolane Sanchez, nouvelle assessseure aux études. Je tiens à remercier Sylvie Bépoix pour la passation de ses fonctions. Je remercie également les responsables de formation qui ont pris le temps de m'expliquer les outils. Je ferai de mon mieux pour rester accessible, n'hésitez pas à me contacter par mail. Je vous remercie pour votre confiance.

**Pascal DUCOURNAU** : Nous allons aborder le sujet des groupes de travail. Selon le règlement intérieur, les assessseurs doivent être approuvés par un vote du Conseil de Gestion.

**Marie-Pascale BERHA** : Il existe un déséquilibre entre les fonctions de l'assesseur à la recherche et celles de l'assesseur aux études. Ce dernier poste est particulièrement chargé. Comment envisagez-vous de soutenir l'assesseur aux études ?

**Manuel BORREGO** : Pour ma part, je n'ai aucune objection à modifier la répartition de la charge de travail pour alléger la tâche de Carolane. Cela n'a pas encore été fait, mais je suis ouvert à toutes les propositions.

**Sylvie BEPOIX** : Ce n'est pas la norme. Les autres UFR disposent de deux assessseurs aux études, tandis que l'UFR SLHS, qui propose de nombreuses formations, n'en a qu'un seul. Il n'est pas normal qu'il n'y ait qu'un seul assessseur aux études à l'UFR SLHS.

**Pascal DUCOURNAU** : Je vais vous donner quelques précisions. En effet, la question portait sur l'augmentation du nombre d'heures et de la FRA associée à l'assesseur aux études. J'avais demandé à la Présidence soit d'augmenter la rémunération, soit d'alléger la charge de travail, ou encore de diviser le poste en deux, ce qui permettrait de partager les heures et la prime. Il m'a été répondu que la FRA avait été revalorisée, ce qui nous bloque. Nous pourrions éventuellement trouver une personne volontaire pour soutenir l'assesseur aux études, mais il ne serait pas possible de partager les primes.

**Sylvie BEPOIX** : Il serait nécessaire d'avoir deux primes équivalentes.

**Pascal DUCOURNAU** : Cependant, diviser les heures et la FRA en deux réduit considérablement les options disponibles, laissant peu de marge de manœuvre. Je vous pose donc la question de manière formelle : quelqu'un parmi vous s'oppose-t-il ? Y a-t-il des abstentions ? Une abstention a été enregistrée. Carolane Sanchez et Manuel Borrego sont donc investis dans leurs fonctions par le conseil de gestion.

### 3. Campagne d'emplois 2025 - demandes EC-E et PARF au collegium SHH

**Pascal DUCOURNAU** : Avec la remontée de la vague 2 adressée au Collegium SHH, qui va répondre aux questions, nous avons le président du Collegium SHH. Nous avons partagé avec vous les demandes de postes d'enseignants-chercheurs et de personnel BIATSS d'appui à la

recherche et à la formation, que vous avez pu consulter. Nous avons également préparé deux fiches argumentaires et deux fiches de poste : l'une pour la gestion administrative et l'autre pour l'audiovisuel. Il est important de souligner que ces fiches résultent de nombreuses réunions de la commission BIATSS, prenant en compte diverses remarques. Seul le tableau a été soumis. Aujourd'hui, nous sommes réunis pour en discuter et recueillir vos commentaires et suggestions.

**Benjamin GOLDLUST** : Je vais apporter quelques éléments de contexte général. Tu as mentionné à l'instant les postes IRTF à examiner par le Collegium. En ce qui nous concerne, nous avons fait remonter deux demandes qui s'inscrivent dans une démarche initiée lors du conseil de gestion de mars. La présidence nous a demandé de définir un profil en puisant dans la BAP J pour un poste de secrétariat commun à quatre laboratoires : LASA, Logique Agir, CRIT et ISTA. Pascal et moi avons élaboré une fiche de poste pour ces quatre labos, avec un profil dédié. Il reste quelques détails à ajuster pour finaliser cette fiche. La solution privilégiée, qui sera examinée en priorité le 17/10, concerne le poste de secrétariat. La création du poste en audiovisuel semble avoir moins de chances d'aboutir. Cependant, le Collegium va soutenir ce poste afin de renforcer les capacités auprès d'Angélique Bonjour.

**Pascal DUCOURNAU** : Merci Benjamin. Sans oublier les allers/retours avec la commission BIATSS. C'est un processus long, qui a duré 5 mois, afin de faire participer l'ensemble des acteurs concernés. Nous sommes finalement parvenus à un accord sur ces fiches. Cependant, le conseil de gestion reste décisionnaire et peut s'opposer aux propositions définies. Il est donc important d'en discuter ensemble.

**Xavier MATHIS** : S'agit-il de la création d'un nouveau poste au sein de l'UFR SLHS ? Les salaires sont-ils déjà inclus dans le budget prévisionnel ?

**Pascal DUCOURNAU** : Il s'agit de deux postes consacrés à la recherche. Non, le budget couvre les vacations, mais pas les salaires. Ces derniers devraient donc être prélevés sur le budget de l'UFC, l'EPE. J'ai compris qu'il y avait un poste plus appuyé.

**Benjamin GOLDLUST** : Non, pas du tout. Les créations de postes ont du mal à se concrétiser, et on nous demande de les prioriser. Il ne s'agit pas de créer une opposition inutile. Je vais voter en faveur des deux postes, en donnant la priorité au poste de secrétariat.

**Yohan SAHRAOUI** : Le poste en audiovisuel est crucial, car les besoins dans ce domaine ont fortement augmenté. Angélique Bonjour a besoin de renfort.

**Benjamin GOLDLUST** : Je proposerai un vote avec priorisation du poste de gestionnaire administrative.

**Yohan SAHRAOUI** : Il est essentiel de recruter une deuxième personne, compte tenu de la situation au bâtiment N, qui est bien équipé. Une seule personne ne peut pas assurer la gestion de deux bâtiments.

**Benjamin GOLDLUST** : Tu as raison.

**Pascal DUCOURNAU** : La demande en audiovisuel a augmenté en raison de la pandémie de Covid. Le nombre de visioconférences a fortement augmenté, créant un véritable défi. Angélique Bonjour parvenait à gérer la situation avant la crise sanitaire, mais cela est devenu plus difficile à présent.

**Marie-Pascale BERHA** : J'ai démissionné de la commission. Il est important de rester vigilant, car une seule personne est en charge de quatre laboratoires. De plus, un collègue du département est parti à la retraite, ce qui complique la situation. Il est nécessaire de repenser l'organisation des secrétariats de département.

**Benjamin GOLDLUST** : ça m'intéresse, je comprends ce que tu veux dire.

**Marie-Pascale BERHA** : A l'UFR SLHS, il n'y a pas de secrétaire de département sauf en sociologie et en psychologie d'où l'importance d'avoir quelqu'un en appui dans les départements.

**Benjamin GOLDLUST** : La question se pose dans le domaine de la recherche, car j'ai dû effectuer des tâches de secrétariat hier.

**Marie-Pascale BERHA** : L'évolution en audiovisuel et en informatique est faramineuse. La multiplication des tâches a été accélérée par le covid. Cette démultiplication a créé des distances ce qui a généré de nombreuses tensions entraînant des comportements inacceptables de certains enseignants-chercheurs après de personnes dévouées, je pense à Angélique Bonjour et Philippe Bredin. Il faut dire à ces enseignants-chercheurs que l'on travaillera plus avec eux.

**Pascal DUCOURNAU** : Je partage le constat d'un manque de postes administratifs. Cela conduit à solliciter le personnel de la scolarité, les agents BIATSS et les enseignants-chercheurs, ce qui crée des tensions. Nous en avons discuté avec Carolane : soit nous trouvons un moyen de simplifier et alléger les tâches, soit nous devons accepter qu'il y a des missions que nous ne pourrions plus assurer et les suspendre. Ces accumulations de tâches entraînent de fortes tensions pression. On a réfléchi de plusieurs manières sur la répartition du temps de travail sur le poste de secrétariat. Une organisation a été proposée : l'autorité hiérarchique serait assurée par la RSA, tandis que l'autorité fonctionnelle reviendrait à l'assesseur à la recherche, Manuel Borrego, afin de dialoguer avec les quatre laboratoires (LASA, Logique Agir, CRIT et ISTA) et d'assurer une gestion équitable du temps de travail.

**Benjamin GOLDLUST** : Cela me convient parfaitement. Cela renforce les liens entre l'assesseur à la recherche et les quatre laboratoires (LASA, Logique Agir, CRIT et ISTA).

**Philippe SIGNORET** : Il est important de rester vigilant, car ce poste de catégorie C peut être soumis à des tensions. Des arbitrages doivent être établis au sein des laboratoires. Une répartition quotidienne des tâches est nécessaire. L'assesseur à la recherche déterminera le déroulement du travail ainsi que les missions à accomplir dans les différents laboratoires.

**Benjamin GOLDLUST** : C'est du bon sens.

**Philippe SIGNORET** : Dans la fiche argumentaire pour le poste d'audiovisuel, il est nécessaire de remplacer le terme « vidéoprotection » par « vidéoprojection ».

**Manuel BORREGO** : Il est nécessaire d'avoir un soutien administratif dans chaque département. Je demande l'instauration de secrétaires de département, et cet objectif doit être une priorité.

**Pascal DUCOURNAU** : Je prends note de cet objectif. Le problème est de retrouver un support de poste en gestion de scolarité à Canot. Depuis le départ de Sophie Guillemin, nous tentons de recruter, mais nous n'arrivons pas à faire signer la DAR. Si nous n'agissons pas, le poste risque d'être retiré ou gelé. J'ai déjà intervenu, tout comme Nadège, mais nous n'avons pas reçu de réponse claire, malgré le fait que nous avons informé le DGS d'un risque potentiel de burn-out. Je souhaitais en discuter avec vous.

**Marie-Pascale BERHA** : « Qui veut noyer son chien l'accuse de la rage ». Les gestionnaires et responsables ont fait tout leur possible jusqu'à présent pour éviter des répercussions pendant ces quatre derniers mois. Cependant, ce comportement n'est pas acceptable. Certes, la rentrée a eu lieu, mais à quel prix ? Cela commence à se faire sentir dans les autres services.

**Carolane SANCHEZ** : Je perçois une grande fragilité. Il y a des souffrances, et les services de scolarité sont débordés. Est-ce au niveau du conseil de gestion que nous pourrions intervenir pour redéfinir les tâches et mettre un terme à cette situation ? Mais pour combien de temps cela va-t-il durer ? Combien de temps cela va-t-il persister ?

**Philippe SIGNORET** : Le conseil de gestion affirme qu'il est essentiel de prendre en compte ces aspects pour assurer le bon fonctionnement de l'UFR SLHS.

**Pascal DUCOURNAU** : Adopter une motion et transmettre un avis ferme émanant du Conseil de Gestion.

**Nadège CHEVRE** : En effet, cela reflète le dévouement des collègues. Malgré la réduction d'effectif, grâce à leur engagement, personne n'a remarqué l'absence d'une personne. Les collègues continuent de remplir leurs missions, mais jusqu'à quand pourront-elles absorber cette surcharge ?

**Maria SANAHUJA** : Il y a un impact sur les comportements. Je crois qu'il y a un manque de lien entre les enseignants et l'UFR, ainsi qu'un déficit de décisions prises en commun. Ce manque de cohésion affecte aussi la scolarité et les modalités d'enseignement, ce qui a des conséquences sur les étudiants, qui en paient le prix. Une forme de désorganisation s'installe, et c'est déjà palpable. Il est important de réfléchir à la situation sous cet angle.

**Pascal DUCOURNAU** : Merci pour cette perspective en psychologie, qui peut également résonner dans d'autres départements. Un groupe de travail sera mis en place pour relever ces défis de la manière la plus adaptée possible. Il y a une problématique en scolarité SHS. On ne peut pas mettre le personnel en danger.

**Maria SANAHUJA** : Les enseignants se retrouvent à accomplir des tâches qui ne relèvent pas de leurs missions.

**Carolane SANCHEZ** : Nous avons atteint un point de saturation. Il est nécessaire de tout suspendre, d'effectuer un diagnostic, puis de repenser l'organisation.

**Pascal DUCOURNAU** : Carolane propose une action collective. Voyez-vous un inconvénient à faire adopter une motion ? Si la DAR est votée, nous la transmettrons immédiatement à la Présidence. Si cela échoue, nous pourrions envisager une action collective et convoquer la commission BIATSS.

**Catherine AYMONIER** : L'absence de personnel à la scolarité pour remplacer Sophie entraîne une charge de travail supplémentaire pour l'équipe. Nous avons abordé la question, mais bien que l'on nous écoute, nous avons l'impression de ne pas être entendus.

**Pascal DUCOURNAU** : Une urgence à laquelle on doit répondre.

**Yohan SAHRAOUI** : Nous savons d'où provient le problème : il s'agit d'un manque de moyens. Les enseignants en subissent les conséquences. Cependant, une motion serait-elle réellement utile ? La problématique est plus vaste que ce qui est évoqué dans cette DAR.

**Sébastien JACQUOT** : La motion devrait aborder un problème d'ordre plus général.

**Carolane SANCHEZ** : A quel point le conseil de gestion est identifié comme un phare ? A quel point le conseil de gestion impulse des actions ? Le BEJ se demande pourquoi cela dysfonctionne ?

**Pascal DUCOURNAU** : Je pense qu'il serait pertinent d'adopter une motion qui évoque non seulement le poste, mais aussi le manque de moyens au sein de l'UFR SLHS et, plus largement, dans l'université publique.

**Philippe SIGNORET** : Il existe des facteurs anxiogènes au sein de l'UFR SLHS. Dans nos relations avec la Présidence, il est difficile de se faire entendre. Comment transmettre un message clair sans établir de diagnostic ? Je soutiens l'initiative de Carolane, qui consiste à réaliser un état des lieux. Ensuite, nous pourrions passer à l'action et trouver des solutions pour améliorer la situation.

**Marie-Pascale BERHA** : J'ai démissionné parce que nous avons présenté toutes les analyses possibles de manière très claire et répétitive, en soulignant clairement les causes. J'avais de grands espoirs pour ton mandat, mais nous n'avons pas été entendus. Il y avait des solutions simples à mettre en œuvre, mais cela n'a pas été fait. Le diagnostic est le suivant : cohérence, anticipation, cohésion et connaissance de nos métiers.

**Pascal DUCOURNAU** : Mon rôle consiste aussi à arbitrer du mieux possible les remarques et les conseils. Je réunis systématiquement la commission BIATSS à chaque conseil de gestion.

**Marie-Pascale BERHA** : Je constate qu'il n'y a pas d'analyse de nos difficultés.

**Pascal DUCOURNAU** : Tout le monde est d'accord pour que j'informe la présidence du besoin de pallier l'absence de Sophie Guillemin. Je mets le conseil de gestion en copie. Concernant la campagne de la vague 2 du Collegium. Avez-vous des remarques ?

**Séverine EQUOY-HUTIN** : Dans la fiche de poste audiovisuel, vous mentionnez dans la fiche argumentaire un soutien aux laboratoires et à la recherche, mais cela n'est pas indiqué dans la fiche de poste. J'aimerais qu'il soit clairement mentionné les deux éléments suivants : soutien logistique à la recherche et le champ « laboratoire ».

**Benjamin GOLDLUST** : Le vote du collegium a lieu le 17 octobre.

**Pascal DUCOURNAU** : Je sou mets au vote du conseil de gestion les deux fiches de poste ainsi que les fiches argumentaires. Quelqu'un s'oppose-t-il à son adoption ? Y a-t-il des abstentions ? Une abstention est enregistrée. Les fiches de poste sont adoptées avec une abstention.

**Yohan SAHRAOUI** : Peut-on voter sur la priorisation des fiches ?

**Benjamin GOLDLUST** : C'est le collegium qui vote.

**Yohan SAHRAOUI** : On peut donner un avis.

**Benjamin GOLDLUST** : C'est le collegium qui intruse ces postes par la Présidence. Mais un avis peut être voté.

**Pascal DUCOURNAU** : Nous pouvons ajouter un alinéa dans l'argumentaire de chacune des deux fiches pour préciser la priorisation.

**Yohan SAHRAOUI** : On peut mandater le président du collegium a proposé les deux fiches de poste.

**Benjamin GOLDLUST** : Je m'engage à soutenir les deux demandes.



4. Problématique de l'organisation des examens et du calendrier universitaire : mise en place de groupe(s) de travail

**Pascal DUCOURNAU** : Carolane, je te laisse la parole si cela te convient.

**Carolane SANCHEZ** : La réunion se tiendra le 15 octobre et rassemblera tous les responsables de formation et de scolarité. Trois points seront abordés : le calendrier universitaire, le rattrapage/examen, et l'emploi du temps. J'ai également découvert l'existence d'un comité numérique qui recense les besoins en matière de numérique. Ils se réuniront le 17 octobre. Des membres souhaitent-ils y participer ?

**Pascal DUCOURNAU** : Ceux-sont 3 points épineux. Isabelle Huret avait commencé par la création d'un groupe de travail.

**Marie-Pascale BERHA** : Nous n'avons pas toujours les ressources en interne. Les collègues n'ont pas nécessairement le temps de s'attarder sur ces questions.

**Carolane SANCHEZ** : J'ai trouvé des applications à soumettre au comité numérique. Qui seraient les référents ?

**Marie-Pascale BERHA** : Il n'est pas certain que nous puissions utiliser d'autres outils.

**Yohan SAHRAOUI** : Le logiciel PEGASE n'a pas été retenu par la présidence car il ne répondait pas aux besoins de l'UFR SLHS.

**Carolane SANCHEZ** : Qui me recommandez-vous de contacter pour m'accompagner à cette réunion ?

**Marie-Pascale BERHA** : Philippe Bredin, Gilles Vuidel. Tu peux aussi t'adresser à la DSIN.

**Pascal DUCOURNAU** : Il y a un problème avec le secrétariat du département de Polyglotte concernant les examens, car tous les étudiants sont concernés et la saisie se fait manuellement. La réunion est prévue pour le 3 octobre au Grand Salon.

5. Création d'un nouveau parcours de master en Info-Com

**Pascal DUCOURNAU** : Je devais rendre un avis avant le 13 septembre. J'ai exprimé un avis favorable, sous réserve de l'approbation du Conseil de Gestion. Jean-Claude Domenget est le porteur du projet et il vient défendre son parcours.

**Jean-Claude DOMENGET** : Je vous remercie sincèrement de m'accueillir pour ce conseil de gestion. J'ai été récemment nommé à l'UFR SLHS, où nous avons créé un nouveau parcours en

information et communication, intitulé CERISE. L'objectif est de faire un bilan de l'offre de formation et de recherche dans le domaine de l'info-communication, en intégrant les nouveaux défis liés à la transition écologique et sociale.

**Pascal DUCOURNAU** : Merci cher collègue, il est venu présenter ce projet, très important. Nous saluons ce renouvellement.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : Est-ce-qu'il y a eu des concertations avec les autres collègues ?

**Jean-Claude DOMENGET** : Non, car l'objectif du groupe de travail est de concevoir une maquette. Nous passons environ les trois quarts du temps à discuter de questions liées aux ressources humaines.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : Pourquoi le CEMIOS n'a pas été rattaché à l'UFR SLHS en 2019 ?

**Sylvie BEPOIX** : Ce n'est pas l'UFR qui décide

**Michel SAVARIC** : Cela relève de la commission de recherche, et ce sujet n'a jamais été abordé ici.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : Pourquoi il n'y a plus d'alternance ?

**Jean-Claude DOMENGET** : Des sessions conjointes sont prévues avec les étudiants de Neuchâtel.

**Pascal DUCOURNAU** : Soyons vigilant quant à la surcharge de travail administratif, en particulier en ce qui concerne les services de scolarité.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : Pourquoi plus de lien entre les sciences du langage et les info-com ? Pourquoi éthique et écologique ?

**Jean-Claude DOMENGET** : L'idée d'intégrer un module axé sur la transition, la sociologie et les enjeux environnementaux est particulièrement pertinente à l'heure actuelle.

**Séverine EQUOY-HUTIN** : Cette connexion entre les sciences du langage et l'information-communication ne peut se limiter à la linguistique, car elle enrichit l'info-com avec une approche d'analyse du discours. C'est un excellent positionnement pour ce master, adossé à ELLIADD.

**Margareta KATSBURG** : Je souligne le lien entre master et recherche.

**Pascal DUCOURNAU** : Nous serons amenés à voter le règlement intérieur de cette formation. Je soumetts au vote la création du master Info-Com. Quelqu'un s'oppose-t-il à son adoption ? Y a-t-il des abstentions ? 3 oppositions et une abstention sont enregistrées. Ce projet est accepté avec 3 oppositions et une abstention.

## 6. Statuts et calendrier de la mise en place de l'EPE

**Pascal DUCOURNAU** : Nous avons déjà discuté de cette EPE. Nous avons évoqué les statuts et transmis plusieurs observations à la Présidence, notamment concernant la représentation des étudiants et enseignants ainsi que le rôle des composantes au sein de l'UFR SLHS. Ce qui a été voté hier en conseil d'administration n'a pas apporté de modifications par rapport aux propositions initiales. Le calendrier de l'EPE a été inclus dans les documents joints à l'email.

**Marie-Pascale BERHA** : Un engagement a été pris devant le CSAE et le CA, ce qui a permis d'augmenter le nombre de personnels BIATSS de 4 à 6.

**Xavier MATHIS** : Y a-t-il une possibilité d'attribuer également deux voix aux étudiants ?

**Maxime CONTE** : on peut partager les deux sièges entre le personnel BIATSS et les étudiants.

**Pascal DUCOURNAU** : Les composantes ont disparu dans la dernière version. Auparavant, elles étaient mentionnées en annexe.

**Michel SAVARIC** : Cet EPE est destiné à l'échec. Il se limite à l'UFC, ce qui constitue un échec pour la Comue. Cet échec est appelé à se prolonger.

## 7. Budget de l'année 2025

**Pascal DUCOURNAU** : Yohan va vous présenter les points clés du budget.

**Yohan SAHRAOUI** : Je tiens à remercier particulièrement Patricia et Julien pour leur travail. Je vais tout d'abord vous présenter un budget équilibré, avant d'aborder des alternatives telles que le budget sincère. La dotation globale de fonctionnement est de 557 000 euros, avec une répartition des dotations principales : 50 % pour les étudiants, 30 % pour les surfaces, et 20 % pour d'autres postes. Le problème des bâtiments anciens a été soulevé auprès du DGS, mais nous n'avons pas encore reçu de réponse. Les dépenses se concentrent sur trois aspects : les cours complémentaires, la répartition des fonctions, et les dotations aux départements. Les cours complémentaires affichent un déficit, bien qu'ils soient toujours compensés. Nous constatons une baisse de 6 %. Les surcoûts liés aux fluides sont couverts chaque année par la présidence, ce qui n'est pas surprenant étant donné la hausse des prix de l'énergie. Le budget sincère, quant à lui, présente des dépenses et des recettes en baisse, et ces dernières ne couvrant pas tous nos besoins, d'où la proposition d'un tel budget.

**Pascal DUCOURNAU** : Je tiens à remercier Yohan ainsi que le service financier pour ce travail.

**Xavier MATHIS** : Que se cache-t-il derrière la catégorie "autres" ? Pourquoi observe-t-on une différence entre 15 000 euros et 30 000 euros ?

**Yohan SAHRAOUI** : Il faudrait 30 000 euros pour être plus à l'aise.

**Patricia VERNIER** : Le terme "autres" fait référence aux boissons et aux fournitures de bureau.

**Philippe SIGNORET** : Est-ce-qu'il y a un plan pour changer les chaudières ?

**Pascal DUCOURNAU** : C'est fait.

**Philippe PAYEN-DE-LA-GARANDERIE**: Est-ce-qu'il y a un projet des rénovations des toilettes ?

**Pascal DUCOURNAU** : Dans l'état actuel de notre budget, cela représente un coût très élevé. La proposition d'un budget « sincère » permettrait de mieux répondre à nos besoins. Est-ce-qu'on adopte le budget à l'équilibre et/ou le budget sincère ?

**Yohan SAHRAOUI** : Le budget doit être soumis aujourd'hui.

**Gilles VUIDEL** : On pourrait ajouter une ligne dédiée au budget sincère.

**Pascal DUCOURNAU** : Oui, c'est possible, mais un vote est nécessaire. Voici la proposition de vote : la première option est d'adopter et de soumettre le budget sincère. La deuxième option est de voter pour les deux budgets. Si le budget sincère est rejeté, nous soumettrons le budget à l'équilibre. Nous allons d'abord voter sur le budget sincère. Quelqu'un s'y oppose-t-il ? Y a-t-il des abstentions ? Une abstention est enregistrée. Nous passons maintenant au vote sur le budget à l'équilibre. Y a-t-il des oppositions ? Des abstentions ? 16 oppositions et 2 abstentions sont enregistrées. Le budget sincère est donc considéré comme adopté, avec une abstention.

#### 8. Présence des forces de l'ordre dans les bâtiments de l'UFR SLHS

**Pascal DUCOURNAU** : Des voitures de police se sont introduites dans nos cours cet été. J'ai écrit au directeur interdépartemental de la police nationale pour comprendre de quoi il s'agissait. Il y a une convention entre la Présidence et le ministère de l'intérieur. Il définit l'argument que nos cours sont à l'extérieures de l'enceinte du bâtiment. Hors, nos porches sont fermés les week-ends, les vacances et les week-ends fériés. La demande a été envoyée à la Présidence pour infirmer ou confirmer cette convention.

**Sasha ABDUL-RAZEK** : Vous avez une convention ?

**Pascal DUCOURNAU** : Nous avons uniquement l'alinéa. Quoi qu'il en soit, personne n'a contacté la police.

9. Accueil des étudiantes et étudiants internationaux

**Pascal DUCOURNAU** : L'année dernière, nous avons un service civique. Cette année, nous avons soumis une demande pour en recruter un nouveau.

10. Point sur les effectifs étudiants

**Pascal DUCOURNAU** : Entre le 15 septembre 2024 et le 17 septembre 2023, nous avons 250 étudiants en moins sur un an à l'UFR SLHS.

Fin du Conseil de Gestion à 17h30.